

ATE Association transports et environnement

SECTION FRIBOURG



Rapport d'activité 2014

ATE section Fribourg, Case postale 67, 1701 Fribourg

info@ate-fr.ch

www.ate-fr.ch

026 / 424 76 61

Pour faire un don : CCP 17-10329-7

Pour une mobilité
d'avenir

ate

Éditorial

Chères et chers membres,

L'après-midi du 12 octobre 2014 restera gravé dans les mémoires. Le pont de Zaehringen s'est fermé au trafic motorisé. Simultanément, le pont de la Poya, lui, s'est ouvert au flux des voitures. Il a repris le fardeau constitué de vingt-cinq mille mouvements motorisés par jour. En un instant, le quartier du Bourg a retrouvé sa sérénité. Le quartier du Schönberg et le plateau d'Agy devenant, à l'inverse, les nouveaux souffre-douleur ! On pourrait épiloguer sur la faiblesse des politiques



Le pont de Zaehringen fermé, les voitures rebroussement chemin !

destinées à faire baisser la circulation dans ce canton et qui ont conduit à l'asphyxie progressive de ce quartier historique. Absence d'anticipation, de visions, qui avaient relégué la cathédrale St-Nicolas au rang de giratoire gothique !

Mais en ce début de 3^e millénaire, dans le pays de Fribourg, il est possible de concrétiser des projets visant à déplacer le trafic et ses nuisances. Par contre, réfléchir, définir des stratégies pour le réduire à la source reste encore un sujet pour les utopistes.... Mais pour l'ATE, il a toujours été évident que pour faire revivre tant socialement qu'économiquement le quartier du Bourg, il fallait y supprimer le trafic de transit ! Aujourd'hui, le potentiel est là. Pour réussir à relever le défi et profiter de cette fantastique opportunité, les autorités, Ville et Canton, doivent s'engager conjointement avec la même envie d'aboutissement que celle qui les a animés pour réaliser le pont de la Poya. Sans la requalification de ce site historique exceptionnel, le pont haubané sur la Sarine ne servirait en fin de compte qu'à déplacer le problème.

Enfin, votre section restera attentive aux effets des mesures d'accompagnement en lien avec le pont de la Poya et réalisées dans les quartiers. Suffiront-elles ? Éviteront-elles que le trafic ne se reporte sur des axes secondaires comme la Basse-Ville ou Joseph-Piller par exemple ? Elle se permet de rappeler que si cela devait être le cas, il

existe une sorte de « service après-vente » ! En effet, VOTRE comité avait anticipé. En 2006, il avait négocié une convention qui engage le Canton de Fribourg. Un des points y stipule que les autorités devront procéder à des comptages tous les 6 mois pendant deux ans ! En cas de dépassement de valeurs inscrites dans la planification, les mesures d'accompagnement, soit les différentes zones 30 et zones de rencontre réalisées et destinées à modérer le trafic, devront être renforcées. Bien entendu, à ce sujet aussi, votre section promet de rester attentive !

Chères et chers membres de l'ATE section Fribourg, je n'aimerais pas terminer cet éditorial sans remercier chaleureusement les membres du comité pour leur engagement sans pareil au service d'une mobilité d'avenir. Mais sachez surtout que sans vous, sans votre soutien, sans votre vision proche de la nôtre, rien ne serait possible, de tout cœur, et au nom du comité fribourgeois, MERCI !

Pierre-Olivier Nobs, secrétaire politique

Vie de la section

Membres

Les membres de la section sont passés de 2'475 (fin 2013) à 2'437 (fin 2014).

Archives

Mme Nadya Rohrbach, historienne et ancienne membre du comité, s'est occupée de manière très professionnelle de l'archivage de tous les dossiers de la section déposés aux Archives de l'État. Le comité tient à remercier Mme Rohrbach pour son précieux travail ainsi que l'ATE CH pour sa contribution au financement.

Rapports annuels en ligne

Le secrétariat de l'ATE Fribourg a mis en ligne tous les rapports d'activité depuis la création de la section : www.ate-fr.ch/infos/rapports-annuels.

Assemblée générale 2014

L'Assemblée a eu lieu le 21 mai à la Brasserie de la gare à Fribourg. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Tous les membres du comité ont été réélus : Simon Bischof, Raimund Eberhard (caissier), Roger Gut, Silvia Maspoli Genetelli (secrétaire administrative), Savio Michelod, Pierre-Olivier Nobs (secrétaire politique), Pius Odermatt, Marie-Angèle Poupon, Benoît Rohrbasser. Deux nouvelles membres ont été élues : Isabelle Colliard Richoz et Cindy Bossy Levrat (de la Tour-de-

Trême). Très engagées dans les dossiers liés à la sécurité routière, elles portent un œil attentif et critique, très important pour la section, aux problèmes de mobilité dans la région de Bulle. En 2ème partie de soirée, Monsieur le Conseiller d'État Maurice Ropraz nous a présenté une conférence sur la « Mise en application de la nouvelle LAT. Adaptations, stratégie et conséquences pour le canton de Fribourg ».

Rapport d'activité « nouvelle formule ».

Pour des raisons d'ordre économique et écologique, le comité de l'ATE Fribourg a décidé de proposer à ses membres un rapport annuel sous forme électronique, qu'ils peuvent consulter et télécharger sur le site de la section www.ate-fr.ch/infos/rapports-annuels .

Cependant, pour celles et ceux qui le souhaiteront, une version papier pourra être commandée à notre secrétariat (info@ate-fr.ch ; 026/422.29.74).

Actions

SEMO Semaine de la mobilité fribourgeoise 2014

« On ne peut pas entrer avec des vélos. On ne peut pas faire de la musique. Mais qu'est-ce qu'on peut bien faire dans un bus ?!?! » C'est



Pièce de théâtre humoristique dans un bus TPF avec « La Compagnie compagnons d'route »

la grande question que se pose Lala, protagoniste de la pièce humoristique « Attention, on roule ! » proposée par les Compagnons d'Route durant la SEMO 2014. La réponse, Lala nous la fournit elle-même en sortant de scène, ou mieux du bus, avec un nouvel ami : en bus, on rencontre des gens !

Le mot « *rencontre* » pourrait être pris comme mot-clé de la 11^e édition de la SEMO, coordonnée par l'ATE, le WWF,

les TPF, l'agglomération et la Ville de Fribourg. La manifestation a en effet donné l'occasion au public de rencontrer les acteurs principaux de la mobilité dans notre canton, de visiter des lieux stratégiques de notre mobilité présente et

4

Fripass.ch
TRANSPORTS - MUSÉES - ACTIVITÉS
TRANSPORT - MUSEEN - AKTIVITÄTEN

**Tout le canton de Fribourg pour 40.-
Der ganze Kanton Freiburg für 40.-**

www.fripass.ch

FRIBOURG REGION
SPITZLI - BÉGIN - WITTEBARGER

tpf

future (comme la halte ferroviaire Fribourg/Freiburg), de se familiariser avec des systèmes de mobilité plus respectueux de l'environnement. À Fribourg ET à Bulle avec notamment des visites guidées du centre d'exploitation des TPF.

Le clou de la SEMO fut sans conteste le samedi 20 septembre avec un *Village de la mobilité* présenté dans le cadre des festivités des 125 ans de l'Université de Fribourg. Des cours Eco-Drive®, un simulateur de locomotive, le nouveau bus prévention des TPF, des mini-concerts de Virgil (parrain 2014 du Pédibus), des tests de vélos électriques, des stands d'information (ATE, WWF, Mobilité piétonne, Mobility, Police cantonale) : voilà ce qui était au menu ! Et en marge du village : une bourse aux vélos couronnée de succès.

Bilan très positif, donc, pour cette édition 2014. Enthousiaste et motivé, le comité d'organisation a déjà des idées plein la tête pour 2015 !

Silvia Maspoli Genetelli

Pédibus

La Coordination Pédibus Fribourg/ATE promeut à travers tout le canton les déplacements à pied à l'école, ce qui participe d'une façon large à la sensibilisation à la mobilité douce et à l'importance du mouvement pour la santé des enfants. Cette année, 50 lignes sont actives (42 à la même période en 2013) réparties dans tous les districts du canton.

A l'occasion de la Journée internationale « à pied à l'école » 4 lignes de Pédibus ont été fêtées à Villars-sur-Glâne, Plaffeien, Domdidier et Cottens, en présence de représentants des quatre piliers de l'économie fribourgeoise.

Virgil, chanteur pour enfants fribourgeois et enseignant primaire a composé une chanson bilingue « Au rythme du pas / Schritt für Schritt » téléchargeable gratuitement sur le site internet du Pédibus. Dans le but de faire passer un message positif, encourageant et porteur auprès des parents et des enfants, il est le parrain du Pédibus Fribourg !

Séverine Émery

La rue est à nous !

Pour marquer le coup, une poignée d'habitants du quartier d'Alt et l'association de quartier (ADIQA) ont invité, lors d'une rencontre ayant des airs de fête de village, les habitants à prendre possession des lieux.

La convivialité était à l'honneur, ce 5 juillet, avec un apéritif, des grillades et de la musique. L'ATE était de la partie avec un stand qui présentait les règles de circulation de tous les acteurs d'une zone de rencontre (automobiliste, piétons, cyclistes). Une roue de la fortune, très appréciée par les enfants, était là pour présenter les règles de manière ludique. Le stand a eu un vif succès, comme toutes les activités proposées ce jour-là. Cependant, la communication est encore nécessaire à Fribourg, où les zones de rencontre sont encore trop peu nombreuses et ne font pas encore partie des habitudes locales. Une belle vie à cette zone de rencontre, où l'on attend encore un peu de verdure !

Marie-Angèle Poupon

Stands ATE lors des bourses aux vélos

Cette année 2014, l'ATE a tenu à plusieurs reprises un stand lors des bourses aux vélos.

Le samedi 29 mars, lors de la bourse de Fribourg organisée par PRO VELO, sous un soleil radieux, les membres du comité qui tenaient le stand ont communiqué sur les actions et projets de l'ATE et ont mis à disposition différentes brochures et du matériel sur la sécurité routière, la mobilité douce et la qualité de vie qui en découle.

Lors de la bourse aux vélos de Morat du samedi 5 avril, organisée par notre groupe régional du Lac, l'équipe présente a eu de nombreuses discussions intéressantes et a fourni des informations sur l'ATE ainsi que sur le thème du trafic motorisé.

Enfin, le samedi 12 avril, par un temps quelque peu maussade, lors de la bourse de Bulle organisée par PRO VELO, c'est une forte affluence qui a marqué les esprits. Nous avons eu la chance d'aller à la rencontre des nombreuses familles présentes, et de faire connaître un peu mieux l'ATE, dans le chef-lieu gruyérien. Nous avons aussi profité de partager du matériel publicitaire Pédibus, et avons ensuite appris, avec bonheur, que plusieurs lignes se sont ouvertes à la rentrée scolaire de la ville de Bulle ! Nous sommes très satisfaits et nous nous réjouissons de réitérer l'expérience !

Cindy Levrat Bossy

Campagnes

FAIF

Le 9 février 2014, le peuple suisse acceptait le fonds de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Ce fonds permet d'assurer durablement l'entretien, l'exploitation et le développement des transports publics dans notre pays. Mais, il aura aussi des effets directs et bénéfiques pour notre canton, par exemple la modernisation de la ligne ferroviaire Bulle-Broc, qui passera à l'écartement standard européen d'ici 2020. Votre section s'est engagée dans ce combat en coordonnant la campagne sur sol fribourgeois. Elle remercie les conseillers aux États Christian Levrat (PS) et Urs Schwaller (PDC), le conseiller d'État Maurice Ropraz (PLR), la conseillère nationale Valérie Piller Carrard (PS), le conseiller national Jacques Bourgeois (PLR), le président des TPF Christian Castella et Pierre-Olivier Nobs, coordinateur du comité OUI à FAIF/FABI, pour leur engagement couronné de succès dans le comité de campagne.

Trois fois NON au deuxième tube au Gothard !

Entre octobre et décembre, votre section s'est engagée dans la campagne de récolte de signatures pour le référendum contre le deuxième tunnel autoroutier au Gothard. Nous avons en effet non seulement coordonné la campagne au niveau cantonal, mais nous nous sommes rendus plusieurs fois dans les rues pour expliquer l'absurdité financière et écologique du projet.



Ensemble nous gagnerons la votation contre ce dispendieux et inutile deuxième tunnel routier au Gothard.

Merci de continuer à vous engager avec nous !

Le peuple suisse a déjà dit deux fois NON au deuxième tube et plébiscité les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Voilà de l'argent bien investi ! Pourquoi dépenser aujourd'hui 3 milliards avec à la clé, plus de trafic, de pollution et d'atteintes à la santé ? Pourquoi dépenser 3 milliards pour moins de sécurité sur les routes ? Oui, car il suffira d'une augmentation de 3 % du trafic (ce qui sera le cas avec un nouveau tube qui attirera plus de voitures et camions de toute l'Europe) pour que le bénéfice de sécurité dans le tunnel soit perdu sur l'ensemble du réseau. Pourquoi ne pas investir cet argent dans les agglomérations

qui souffrent tous les jours (et non seulement quelques week-ends par année) à cause des bouchons ? À l'argument des inconvénients durant la période d'assainissement du tunnel, nous avons répondu que les NLFA seront en service dès 2016 et l'actuel tunnel restera ouvert en été.

Nos arguments ont été efficaces. Le référendum a abouti avec 125'573 signatures récoltées. Ce qui laisse bien augurer pour la votation prévue en 2016. Et nous serons encore là pour nous battre.

Silvia Maspoli Genetelli

8

Dossiers (LAC)

LANDI à Morat

Depuis octobre 2012, date de notre opposition, LANDI campe sur ses positions afin d'essayer de déroger à la loi cantonale sur l'aménagement du territoire. But : éviter de construire en sous-terrain ou d'intégrer dans son bâtiment les places de parc de son futur centre commercial de Morat. Prétexe : une conduite d'eaux usées sur la parcelle l'en empêcherait. Nous avons l'impression que LANDI n'est que peu disposé à développer un autre concept que celui d'un centre commercial sur un étage avec des voitures réparties tout autour. Solution gourmande en terrain, contraire à la loi fribourgeoise et peu à l'honneur d'une entreprise appartenant aux paysans suisses dont la sensibilité en matière de respect et d'usage économe de la terre devrait être un leitmotiv. L'ATE, sûre de ses droits, ne lâchera pas !

Pierre-Olivier Nobs

Projet Coop au Löwenberg

La Coop défend âprement son projet de centre commercial anachronique au Löwenberg. Projet décentré qui contraindra les clients à y faire leurs courses en voiture ! L'ATE en tant qu'avocat de l'environnement travaille pour que les centres commerciaux soient aussi atteignables en transports publics, à pied et à vélo. L'ATE s'oppose à de tels abus du règlement en vigueur, soit une sous-utilisation flagrante de la surface constructible disponible et sans garantie de connexions TP ou mobilité douce. Résultat : violation des principes de densification, de construction à l'intérieur d'un périmètre bâti et sans coordination supra-communale. Principes, dont pourtant la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) ainsi que les plans directeurs exigent le respect. Enfin, l'ATE constate que le secteur stratégique du Löwenberg destiné à accueillir des entreprises à

haute valeur ajoutée, d'une superficie de 100'000 m², n'est pas en zone constructible. Or, le secteur adjacent d'une surface de 40'000 m² que la Coop convoite pour son « aspirateur à voitures » est en zone constructible. Et si les autorités utilisaient les nouvelles dispositions fédérales pour favoriser un échange avec la Coop et débloquer dès demain 40 % de la zone stratégique ? Que souhaitons-nous, un flux de voitures quasi vides supplémentaire où des emplois ?

Rainer Weibel

9

Consultation

Plan directeur régional Lac

Les plans directeurs régionaux sont facultatifs. Il est donc positif que la Préfecture du Lac ait entrepris une planification coordonnant urbanisation et transports sur l'ensemble des communes pour l'horizon 2030. Cependant, s'imposer contre les communes dans l'intérêt supérieur de la région n'est pas si simple. Il faut pour cela du courage et de la force de persuasion. Hélas, c'est visiblement ce qui a quelque peu manqué. L'ATE est d'avis que le nombre de centres régionaux est encore trop grand et que les communes périphériques devraient être encore plus restrictives. Le plan directeur régional du Lac satisfera-t-il aux exigences du nouveau plan directeur cantonal ?

Dossiers (Singine)

Flamatt - Succès pour la place de jeu

Dans sa demande de permis de construire, la Commune de Wünnewil-Flamatt a omis de préciser qu'il s'agissait de plus que le réaménagement d'une place de jeu à Flamatt. Elle projetait de construire en même temps quelques nouvelles places de parc à la Austrasse en lisière de forêt et ceci près d'un chemin de randonnée pédestre et cycliste apprécié le long de la Singine. Les manœuvres des voitures en particulier auraient représenté un danger pour les enfants. Entretemps, la Commune s'est ravisée en réitérant sa demande de permis de construire sans nouvelles places de parc. Un succès pour la protection de la qualité de vie des enfants et pour la zone de détente de proximité aux abords de la Singine.

Flamatt - L'assainissement du centre à l'arrêt !

Le recours de l'ATE contre la révision du plan d'aménagement local impliquant une extension du centre est encore pendant auprès du Canton.

L'ATE y exige des mesures d'amélioration de la qualité de vie pour cette commune rongée par le trafic.

Guin - Contre une nouvelle mise en zone à Brugera

Le plan d'aménagement local est également en suspens à Guin. L'ATE a fait recours contre une nouvelle mise en zone à Brugera, un quartier sans transports publics, situé à plus d'un kilomètre de la gare. Le fait qu'il s'agisse d'une surface d'assolement rend à lui seul une mise en zone peu vraisemblable dans les prochains temps.

Révision du PAL d'Übersdorf - l'ATE s'oppose au zonage

Le recours de l'ATE contre la mise en zone à bâtir de surfaces d'assolement en faveur d'habitations à faible densité et d'une zone commerciale est toujours en suspens auprès du Canton. Avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, on comprend difficilement que la Commune ouvre de nouvelles zones à bâtir. Une densification de la zone à bâtir actuelle doit être recherchée, à Übersdorf aussi.

Pius Odermatt

Dossiers (Gruyère)

Opposition au trottoir rue Pierre-Nicolas Chenaux

Janvier 2014, dépôt d'un recours à la DAEC concernant l'élargissement du trottoir de la rue Pierre-Nicolas Chenaux. Le but était de garantir la sécurité de tous les utilisateurs de cette route, soit les automobilistes, les transports publics et en insistant surtout sur la sécurité des plus faibles d'entre eux que sont les écoliers, piétons et cyclistes.

Juillet 2014, les services de Maurice Ropraz se déterminent sur notre recours. Ils considèrent que le projet d'aménagement qui a été établi par



un ingénieur, sur la base de l'étude Team + et validé par les Ponts et chaussées était conforme à la mise à l'enquête.

L'ATE a répondu par le dépôt de contre-observations qui proposaient entre autres, un arbitrage neutre par le BPA.

Comment ajouter encore des vélos sur un trottoir si fréquenté ?

Décembre 2014, la DAEC rejette notre recours, mais préconise les modifications suivantes : ajout d'une bande cyclable dans le sens entrant vers la Tour-de-Trême, des contrôles de police seront effectués après 6 mois à compter de la mise en service du trottoir, afin d'évaluer la dangerosité de la nouvelle situation et de prendre au besoin les mesures nécessaires, notamment la révocation de la zone mixte. L'ATE est satisfaite d'avoir contribué à améliorer la situation notamment celle des cyclistes et soulagé la circulation sur ce trottoir dans les 2 sens.

Isabelle Colliard-Richoz

11

Dossiers (Broye)

Lidl à Sévaz

Un fleuve de 40 tonnes pour Sévaz, Lidl ce n'est pas l'idéal

Tranche après tranche, Lidl obtient ce qu'il veut. Sévaz cède aux pressions et lâche à chaque fois du lest. Votre section n'est pas dupe et collabore avec le WWF. Mais les dispositions permettant de combattre un pareil projet sont faibles et floues dans notre canton. Lidl est désormais en train de terminer un projet qui selon ses propres dires ne pourra pas être rentable sans de très larges allègements des dispositions du permis de construire en force. En fait, Lidl construit un centre de distribution sur les bases d'un ancien permis. Le discounter espère l'exploiter sur les bases d'une nouvelle procédure qui viole un arrêt du Tribunal cantonal et qui est de surcroît combattue par l'ATE, le WWF et plus de 30 riverains ! Par deux fois, nous avons demandé au préfet de la Broye de faire stopper le chantier. Nous avons déposé deux recours. Lidl fait le forcing pour réussir à dé plafonner le nombre de camions autorisés par jour et ne pas être astreint à l'interdiction de circuler le dimanche ! Les services de Maurice Ropraz à l'instar des autorités de Sévaz se laisseront-ils rouler dans la farine ? Votre section, elle, prépare le goudron et les plumes ! Ça sent la poudre !

Dossiers (Glâne / Veveyse)

Vetrotech Romont

Romont, vivez la ville au vert ! C'est pour rappeler à cette Ville son propre slogan que nous déposons fin 2014 nos observations concernant l'agrandissement du parking de l'entreprise Vetrotech. Soit l'ajout de 35 places pour voitures, sans oublier « *l'agrandissement totalement excessif et*

pharaonique » de 2 places vélo ?! ? Nous avons pris le temps d'étudier ce cas mineur dont les effets sont majeurs avec l'objectif réussi de le médiatiser. Rappelé que Romont devait se conformer à la loi en se dotant rapidement d'un concept de stationnement et de dispositions réglementaires ayant d'autres effets que d'y multiplier le trafic. Enfin, nous avons diffusé généreusement un certain nombre de recommandations que nous espérons voir s'épanouir dans le plan d'aménagement local de ce chef-lieu de district. Plan actuellement en révision que nous ne manquerons pas d'étudier de près. Enfin, nous avons rappelé qu'au cas où, la poste fonctionne encore très bien jusqu'à Romont pour distribuer nos oppositions...

Pierre-Olivier Nobs

Opposition au PAL de Bossonnens

Le PAL de Bossonnens tel que mis à l'enquête ne se réalisera pas. En cause : la révision de la LAT et la modification du tracé de la ligne TPF Palézieux-Bulle (projet FAIF). L'ATE, qui a fait opposition au PAL d'origine, suit l'évolution du dossier. Elle ne manquera pas d'analyser sa version revue et corrigée.

Savio Michelod

Arrêts ferroviaires de Romont et de Palézieux

En août 2014, l'Office fédéral des transports a publié un concept de référence 2025 qui laisse présager une péjoration de l'offre pour les gares de Romont et Palézieux. La Région Glâne-Veveyse, le Canton et les parlementaires fédéraux sont intervenus auprès de la Confédération pour faire part de leur vive inquiétude. Il est très important que les discussions en cours aboutissent à une issue positive ! Les deux gares ont déjà perdu en importance dans le réseau national par la suppression des arrêts InterRegio. Il faut maintenir et augmenter la part modale des transports publics en périphérie également. Le comité de l'ATE section Fribourg suit de près le dossier.

Simon Bischof

Dossiers (Agglo Fribourg)

Opposition au PAD Arsenaux (Fribourg)

L'ATE a levé son opposition au PAD Arsenaux en date du 12 février 2014. Cette opposition avait été déposée de manière préventive dans le but d'attirer l'attention sur la centralité du lieu (au centre, 600 mètres de la

gare) et sur l'interconnexion avec des secteurs hautement stratégiques (Bluefactory, Fonderie). Cette zone aurait été propice pour y fonder le premier un quartier sans voitures de Fribourg. L'ATE voulait encore faire remarquer que construire des places de stationnement au centre-ville au prorata des mètres carrés planifiés, en se basant sur un règlement de 1993, est un anachronisme et une utopie, dans la mesure où les voiries de la ville et l'espace destiné aux voitures ne sont pas extensibles à l'infini !

Gérald Collaud

13

Observations gare sud Fribourg

En novembre 2014, dépôt d'observations en lien avec le projet de parking de liaison à la gare sud. Pour mémoire, l'ATE section Fribourg qui fut partie prenante dans la procédure d'approbation de ce plan d'aménagement de détail avait obtenu des garanties en échange du retrait de son opposition. En conséquence, nous nous sommes contentés de déposer des observations. Dans celles-ci, nous attirons l'attention du Conseil de communal de Fribourg sur les points suivants : primo, inquiétude de notre part et demande de garanties concernant la fluidité des bus qui pourrait être altérée par la nouvelle sortie du parking créé à la Route Neuve. Secundo, l'ATE insiste pour que le Conseil communal ne laisse pas se construire des sorties de secours du style « verrues vitrées Manor » sans que celles-ci soient coordonnées avec les projets communaux de réaménagement des Grand-Places. Tertio, l'ATE demande de coordonner ce chantier important afin de minimiser au maximum les perturbations du réseau de transports publics.

Opposition Granges-Paccot

Septembre 2014, la *Feuille officielle* informe d'une demande de construction d'un hôtel de 3 logements, soit 3 bâtiments, ainsi que de la modification d'un parking. Or sur place, nous sommes confrontés aux plans d'un hôtel et de 3 bâtiments, soit de 4 bâtiments. Ce projet est en fait une extension du casino qui dispose déjà d'une pléthore de places de stationnement. Dans le dossier, les calculs de dimensionnement du stationnement sont particulièrement embrouillés et les accès du parking pour les vélos sont mal pensés. C'est donc de manière préventive que nous avons déposé cette opposition. Affaire à suivre...

Pierre-Olivier Nobs

La révision du PAL de Marly a été bien lancée

Malgré son entrée en vigueur récente, le plan d'aménagement local de Marly a nécessité une actualisation. La dernière révision effectuée ne prenait en effet pas en compte les nouvelles exigences en matière d'aménagement du territoire. Un bureau de planification a été désigné par le Conseil communal au cours d'une procédure de mise au concours. Des experts et associations intéressés – parmi lesquels l'ATE – ont été impliqués dans cette procédure, à notre grande satisfaction.

Pius Odermatt

Villars-sur-Glâne, dépôt d'observations dans le cadre de la révision PAL

Juillet 2014, nous avons déposé quelques observations dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local de cette commune de l'agglomération. D'une manière générale, le PAL de cette commune est de bonne facture et va dans la bonne direction. Nos recommandations se sont concentrées sur deux points principaux. D'une part, le stationnement, point pour lequel nous avons suggéré par exemple l'ajout d'un article destiné à tarifier le stationnement pour les grands générateurs de trafic (centres commerciaux). D'autre part, la densification, sujet pour lequel nous avons donné des pistes permettant d'identifier les secteurs déjà en zone et à potentiel de densification. Nous espérons que Villars-sur-Glâne, qui ne peut plus ou presque plus mettre en zone de nouveaux secteurs à bâtir puisse en faire bon usage.

Pierre-Olivier Nobs

Commissions et groupes de travail

Commissions vélos et piétons de la Ville de Fribourg

L'ATE est un interlocuteur important en matière de développement durable, tant pour la Ville que pour le Canton de Fribourg. C'est pour cette raison que nous sommes actifs dans différents groupes de travail et commissions cantonaux et communaux.

Nous pouvons ainsi glisser le point de vue de l'ATE et faire part de vos préoccupations de manière précoce dans les différents projets et développements. N'hésitez donc pas à nous contacter si quelque chose vous tient à cœur. L'ATE Fribourg est membre des deux commissions vélos et piétons de la Ville. De plus nous siégeons dans les commissions cantonales pour l'aménagement du territoire, pour les transports, pour le

développement durable, pour la stratégie vélo cantonale ainsi que dans le groupe de travail pour les stations vélos.

Roger Gut

CCAT

Votre section est membre de la commission cantonale en matière d'aménagement du territoire (CCAT). En 2014, l'accent a été mis sur les effets pour notre canton provoqués par les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. La future taxe sur la plus-value et le fonds d'indemnisation ont bien entendu particulièrement animé nos séances plénières...

15

Cabamobil

Notre section fait partie des fondateurs du service Cabamobil. À ce titre, elle se rend plusieurs fois par année aux séances de gestion de celui-ci. Ce service de livraison à domicile en vélo électrique vous livre vos courses gratuitement en ville de Fribourg. Il a fait ses preuves et rencontre chaque jour un succès grandissant. Si vous ne l'avez pas encore essayé, c'est le moment !

Pierre-Olivier Nobs

Comment nous soutenir ?

Nous vous remercions d'avance de soutenir directement notre section par un don sur notre compte de chèque postal : CCP 17-10329-7

Site internet, Newsletter, Facebook, Twitter

Newsletter : Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre **newsletter** à l'adresse : info@ate-fr.ch ;

Site internet : www.ate-fr.ch

Facebook : <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

Twitter : http://twitter.com/ate_vcs_fr

Pour nous contacter

ATE Association transports et environnement, Section Fribourg, CP 67, 1701 Fribourg

Tél. : 026/422.29.74

E-mail : info@ate-fr.ch ou pierre-olivier.nobs@bluewin.ch

Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos traductrices, traducteurs, relectrices et relecteurs bénévoles : Joseph Brügger, Gérald Collaud, Roger Gut, Virginie Kauffmann, Stefan Leuenberger, Pius Odermatt, Nadya Rohrbach, Philippe Schultheiss et Ildiko Schwenk-Davoine.

Votre section est membre du Comité antinucléaire fribourgeois.

